

Seine Bassée : Mise en eau test du casier pilote

Lundi 13 janvier 2025, les habitants d'Égligny, Châtenay-sur-Seine, La Tombe, Gravon et Balloy, les cinq communes riveraines du site de la Bassée, ont été alertés par le système GALA du début sous 48 heures de la mise en eau test de l'ouvrage Seine Bassée, dernière étape avant sa mise en service effective. Martine LE BEC, H2o janvier 2025.

SEINE BASSÉE

Mise en eau test du casier pilote

Lundi 13 janvier 2025, les habitants d'Égligny, Châtenay-sur-Seine, La Tombe, Gravon et Balloy, les cinq communes riveraines du site de la Bassée, à la limite des départements de la Seine-et-Marne et de l'Yonne, ont été alertés par le système GALA (gestion d'alertes locales automatisées) du début sous 48 heures de la mise en eau test de l'ouvrage Seine Bassée, dernière étape avant sa mise en service effective.

Martine LE BEC

H2o - janvier 2025

À

Le projet qui a longtemps fait figure de serpent de mer a été mis en chantier il y a deux ans sous l'impulsion vigoureuse de Patrick Ollier, président de l'EPTB Seine Grands Lacs et de la Métropole du Grand Paris. Son objectif est d'apporter une protection supplémentaire à la région (depuis Marolles-sur-Seine jusqu'à Paris) en cas de crue majeure de la Seine. Le casier - puisqu'il est ainsi nommé - est en réalité un espace de 360 hectares, entouré d'une digue de 7,6 kilomètres de long sur 2,7 mètres de hauteur et disposant d'une capacité de stockage d'environ 10 millions de mètres cubes, pouvant atteindre jusqu'à 15 centimètres le niveau de la Seine.

À

Pour ce test, le remplissage est effectué en deux temps : l'eau de la Seine est pompée durant 2 jours avec un débit de 42 m³/s et ensuite stockée pendant 16 jours. Le casier pilote est à ce moment rempli à mi-hauteur avec un volume d'eau d'environ 5 millions de m³, suffisant pour effectuer les premiers contrôles sur l'ensemble de l'ouvrage (digues et stations de pompage), des équipements (vannes, pompes, capteurs) et du système de supervision et, surveiller le niveau de la nappe souterraine aux abords du site.

Du 3 au 10 février, le casier sera rempli à pleine hauteur. Les eaux seront dès lors stockées pendant 14 jours pour de nouveaux contrôles. À l'issue de ce test, la vidange s'effectuera en une seule phase de 6 jours, sur un débit de 21 m³/s. Une inspection des terrains sera réalisée avec les services concernés et les terrains seront nettoyés, avant la réouverture du site aux propriétaires et usagers (parmi lesquels les chasseurs et pêcheurs). Ce sera aussi l'occasion de voir si les systèmes d'effarouchement de la faune sauvage ont bien fonctionné...

En conditions réelles, l'eau de la Seine sera pompée au moment optimal (au moment de la pointe de crue de l'Yonne) sur une durée fixe de 66 heures pour remplir l'espace endigué, et stockée jusqu'à le niveau de l'eau soit suffisamment redescendu à Montereau-Fault-Yonne (point de confluence entre l'Yonne et la Seine) et au barrage de Marolles-sur-Seine. L'objectif est de réduire tant que possible la somme des débits de l'Yonne (caractérisée par des crues rapides et violentes) et de la Seine (caractérisée par une cinétique lente et en partie déjouée amortie par l'effet des quatre lacs-servoirs et des champs naturels d'expansion des crues aménagés en amont), en accordant en quelque sorte une priorité de passage aux eaux de l'Yonne.

Statistiquement, l'ouvrage a une chance sur six de fonctionner chaque année. Ce chiffre est issu de l'analyse de l'historique de 23 crues majeures de la Seine, entre 1910 et 2018. Il aurait ainsi fonctionné lors de la crue centennale de 1910 mais aussi lors des dernières crues importantes de juin 2016 et de janvier 2018.

Le dispositif est inspiré du polder d'Erstein, dans le Bas-Rhin. Néanmoins, il fait partie d'un projet plus vaste mais à ce jour très hypothétique : celui d'aménager dans la zone 8 autres casiers, ce qui théoriquement abaisserait le niveau d'une crue majeure à Paris de 60 centimètres environ. Finalement, tout ceci n'est plus qu'une question d'argent : 149 millions ont été mobilisés pour le casier pilote, financés à 50 % par l'État, 30 % la Métropole du Grand Paris et 20 % un emprunt de Seine Grands Lacs auprès de la Caisse des dépôts.

Â

La crÃ©ation du casier pilote est le rÃ©sultat d'un long processus. Sur ce site, qui compte des terrains agricoles et forestiers et oÃ¹ l'on s'adonne Ã la chasse et Ã la pÃ¢che, des compromis ont dÃ» Ãªtre trouvÃ©s avec les propriÃ©taires et les usagers. Les terrains de construction des digues, des infrastructures de pompage ou entrant dans le pÃ©rimÃ¨tre des mesures Ã©cologiques compensatoires (54 hectares) ont fait l'objet d'acquisitions fonciÃ res par l'EPTB Seine Grands Lacs. Pour le reste, la stratÃ©gie adoptÃ©e a Ã©tÃ© de limiter les atteintes Ã la propriÃ©tÃ© : de nombreux propriÃ©taires ont ainsi conservÃ© leurs droits hors pÃ©riodes de crue et sont indemnisÃ©s pour ces derniÃ res au titre de la surinondation. Cette indemnitÃ© comprend un capital Ã hauteur de 30 % de la valeur du bien, puis une indemnitÃ© Ã chaque mise en eau. Le coÃ»t annuel pour l'EPTB a Ã©tÃ© estimÃ© Ã 130 000 euros, auxquels s'ajouteront les frais de remise en Ã©tat. Seine Grands Lacs a Ã©galement approuvÃ©, en juin 2024, un protocole nÃ©gociÃ© avec la FÃ©dÃ©ration dÃ©partementale des chasseurs de Seine-et-Marne afin d'indemniser l'impossibilitÃ© de chasser, le dÃ©ficit de gibier et la perte d'adhÃ©rents liÃ©s Ã la mise en eau... Et si les communes dÃ©tenant du foncier ne bÃ©nÃ©ficient pas de compensations Ã©quivalentes, l'EPTB s'est fendu de 110 000 euros pour la construction d'un terrain multisports sur la commune de ChÃ¢tenay-sur-Seine, qui a Ã©tÃ© inaugurÃ© en juin dernier. Il s'agissait, explique Le Journal du Grand Paris, de compenser la perte d'un terrain de football situÃ© sur le site. La CommunautÃ© de communes du BassÃ©e-Montois bÃ©nÃ©ficiera pour sa part d'un appui financier pour son projet de voie verte sur le canal Bray-sur-Seine/La Tombe.Â à-,Â

Â

ResSources

[Le projet d'amÃ©nagement de la Seine BassÃ©eÂ](#)

[EPTB Seine Grands LacsÂ - MÃ©tropole du Grand Paris](#)

DOSSIERS H2O

[La prÃ©vention des risques d'inondation dans le bassin de Seine-Normandie](#)

[La Grande Inondation](#)